PROJET DE CREATION D'UN RESEAU DE FONDATIONS ET INSTITUTIONS DE RECHERCHE POUR LA PROMOTION D'UNE CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE

Par Jean-Noël LOUCOU

Secrétaire général adjoint

Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix

Abidjan, le 24 avril 2013

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I-1 Contexte

Au moment même où l'Union Africaine célèbre les cinquante ans de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine, l'Afrique connaît encore des conflits et des guerres incessantes qui nuisent à sa stabilité politique et à ses efforts de développement. Pour remédier à cette situation, il importe de substituer à la culture de la guerre, une culture de la paix, une éducation à la citoyenneté et à la démocratie.

Dans cette perspective, plusieurs initiatives privées et publiques ont été lancées pour promouvoir une culture de la paix en Afrique. Les dernières en date l'ont été par l'UNESCO et l'Union Africaine, avec d'autres partenaires. Ainsi s'est tenu un Forum international de réflexion sur la culture de la paix en Afrique de l'Ouest, les 5 et 6 juin 2012, organisé par l'UNESCO et le CEPS à Abidjan en Côte d'Ivoire. Et surtout le Forum panafricain sur le thème « Afrique : sources et ressources pour une culture de la paix » qui s'est tenu du 26 au 28 mars 2013 à Luanda en Angola sous l'égide de l'UNESCO et de l'Union Africaine, a permis d'élaborer un plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique, et de lancer une campagne internationale pour la culture de la paix.

Afin que ce mouvement continental sur le thème « Agissons pour la paix » puisse atteindre ses objectifs et vivre sur le long terme, les partenaires publics et privés doivent se mobiliser et participer activement à la mise en œuvre des projets concrets du plan d'action de Luanda. Les Fondations pour la recherche de la paix qui existent déjà dans certains pays africains constituent des partenaires privilégiés pour conduire des actions au niveau local, national et régional.

La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix qui existe depuis quarante ans dans un pays, longtemps réputé pour sa tradition de paix, mais aujourd'hui en situation post-conflit, a développé une expertise et des partenariats qui lui permettent de créer un réseau pour la promotion de la culture de la paix et de la non-violence.

I-2 Justification

La création d'un réseau des fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique répond à trois attentes majeures :

- la coordination de l'action des fondations et des institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique,
- leur meilleure visibilité auprès des institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales,

- la mise en œuvre du Programme pour une culture de la paix en Afrique, défini par l'UNESCO et l'Union Africaine.

Actuellement, les fondations africaines pour la recherche de la paix fonctionnent sans coordination et sans une véritable coopération dynamique. Leur mise en réseau permettrait d'échanger leurs expériences et de renforcer ainsi leurs moyens d'action. Elle assurerait une communauté de vues, une coordination des activités et une mutualisation des moyens.

Par ailleurs, les fondations africaines, à quelques exceptions près, sont peu connues des institutions nationales et internationales. Cette situation est préjudiciable à l'efficacité de leur action. Le réseau contribuerait à une meilleure visibilité, à une meilleure défense de leurs positions et de leurs intérêts. Il accroîtrait ainsi leur efficacité et leur influence tant au plan national qu'international.

La culture de la paix est portée au plus haut de l'agenda international par l'UNESCO et l'Union Africaine. Sa mise en œuvre passe par la coopération d'un large éventail d'acteurs et d'institutions partageant une vision similaire et engagés dans des programmes d'activités communes.

Le réseau des fondations pour la recherche de la paix favoriserait la réalisation des objectifs du programme de culture de la paix, décliné par le Plan d'action de Luanda (Angola) en faveur d'une culture de la paix en Afrique (26-28 mars 2013).

II- DESCRIPTION DU PROJET

II-1 Les objectifs du projet

II-1-1 L'objectif général

L'objectif général est de représenter et fédérer les fondations et les institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique, en vue de définir une vision similaire et une approche convergente sur les moyens de construire une culture de la paix, au plan national et international.

II-1-2 Les objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Créer un réseau des fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique,
- Echanger leurs expériences et mutualiser leurs efforts, notamment en matière de formation à la paix, à la citoyenneté et à la démocratie,
- Contribuer, dans le cadre de leurs activités, aux programmes de culture de la paix mis en œuvre par l'UNESCO et l'Union Africaine, notamment le Plan d'action de Luanda,

- Rechercher des financements adaptés aux activités de promotion de la paix,
- Initier de nouveaux champs d'étude, produire et diffuser des documents sur la culture de la paix (site web et publications)
- Organiser des congrès, des conférences, des journées d'études, des séminaires et ateliers, des stages…
- Organiser des manifestations culturelles (expositions, spectacles, festivals, etc.) pour la promotion de la paix,
- Soutenir toutes campagnes d'opinion, au plan national et international, pour la promotion de la paix, notamment la campagne « Agissons pour la paix », lancée par l'UNESCO et l'Union Africaine,
- Faire un plaidoyer pour l'adhésion de tous les membres de l'UNESCO aux instruments normatifs liés aux domaines de la paix et leur ratification.

II-2 Les résultats attendus

- Le réseau africain des fondations pour la recherche de la paix est créé,
- Les programmes de formation à la paix, à la citoyenneté et à la démocratie sont harmonisés et mutualisés,
- Les activités du réseau contribuent à la mise en œuvre des programmes de culture de la paix de l'UNESCO et de l'Union Africaine,
- Des financements adaptés aux activités sont trouvés,
- Des documents sur la culture de la paix sont produits et diffusés,
- Un Centre international de documentation et de ressources pédagogiques sur la paix est créé,
- Des congrès, des conférences, des journées d'études, des séminaires et ateliers, des stages, des manifestations culturelles sont régulièrement organisés, pour la promotion de la paix,
- Des campagnes d'opinion sont initiées et soutenues pour la promotion de la paix, au plan national et international,

III-MISE EN ŒUVRE DU PROJET

III-1 Les promoteurs

III-1-1 La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix

Créée le 10 novembre 1973, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est une institution privée à vocation internationale reconnue d'utilité publique et associée à l'UNESCO. Elle a pour objet :

- Au plan international, de contribuer à la recherche, à la sauvegarde, au maintien et à la promotion de la paix dans l'esprit de l'Acte constitutif de l'UNESCO et de la Charte des Nations Unies.
- Au plan national, d'être un centre de réflexion et de recherche sur la paix et de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire des peuples africains et de leur lutte pour la liberté et la justice.

Elle a pour principales missions :

- D'établir une culture de la paix au niveau national et international.
- De préparer, de former et d'éduquer à la citoyenneté et à son exercice à tous les niveaux.
- De mettre en place des mécanismes et des institutions d'établissement et de renforcement de la paix.
- De créer un cadre de dialogue, d'échanges, de conciliation et de fraternité humaine.

Elle est en partenariat avec le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences, la Culture et la Communication (ISESCO), l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan- Cocody (Chaire UNESCO pour la culture de la paix), le Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP).

La Fondation est ainsi, par ses missions et ses partenariats, l'institution indiquée, non seulement pour pérenniser l'œuvre de paix de Félix Houphouët-Boigny, mais aussi pour promouvoir la culture de la paix. La coopération avec l'UNESCO est régie par la résolution 5.10 adoptée par la 31e session de la Conférence de l'UNESCO en 1993.

III-1-2 L'UNESCO

Le partenaire du projet est l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). Il concourt à la mise en œuvre du Programme d'action intersectorielle et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non violence approuvé par la 'UNESCO et de la campagne de l'Union Africaine « Agissons pour la paix ».

Cette initiative de la Fondation Félix Houphouët-Boigny s'insère bien dans son projet de création d'un réseau pour la promotion de la culture de la paix et de la non violence.

III-2 Les activités du projet

Les activités liées à l'objectif spécifique 1 comportent l'élaboration du projet, sa validation et son approbation par les promoteurs et les fondations partenaires, lors des réunions d'Addis-Abeba en 2013 et de Yamoussoukro en 2014.

Les activités liées à l'objectif spécifique 2 consistent à mettre en place des programmes de formation à la culture de la paix et de stages, à sélectionner et prendre en charge les participants.

Les activités liées à l'objectif spécifique 3 s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de Luanda en faveur d'une culture de la paix en Afrique, notamment les programmes destinés aux jeunes et aux femmes.

Les activités liées à l'objectif spécifique 4 visent à mobiliser des fonds auprès de partenaires publics et privés pour le financement des projets.

Les activités liées à l'objectif spécifique 5 comportent la production de documents pédagogiques, d'ouvrages sur différents supports (papier, multimédia), la création d'un site Internet commun.

Les activités liées aux objectifs spécifiques 6 et 7 portent sur l'organisation de rencontres scientifiques et de manifestations culturelles pour la promotion de la paix en Afrique.

Les activités liées à l'objectif spécifique 8 concernent toutes les campagnes d'opinion qui seront menées dans le cadre de la campagne internationale « Agissons pour la paix » et de campagnes locales et nationales.

Les activités liées à l'objectif spécifique 9 visent enfin à défricher de nouveaux champs d'étude sur la paix.

5.11 **Coopération avec la Fondation internationale Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix**[1]

La Conférence générale,

Considérant que l'UNESCO a été créée pour contribuer à "élever les défenses de la paix dans l'esprit des hommes",

Rappelant les recommandations du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes (Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 1989),

Considérant la résolution 25 C/23 par laquelle elle a institué le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix,

Considérant le rôle et la place du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix dans le renforcement d'une culture de paix dans le monde,

Considérant le prestige et la renommée internationale des membres du jury du Prix Félix Houphouët-Boigny présidé par le Dr Kissinger, et le rôle que ces éminentes personnalités peuvent jouer pour mobiliser les consciences en faveur de la paix,

Considérant la décision 141 EX/5.4.2 par laquelle le Conseil exécutif a invité le Directeur général à lui présenter un programme d'action révisé comportant des activités concrètes à entreprendre pour promouvoir une culture de paix, et les débats que le Conseil a consacrés à sa 142e session à ce programme d'action révisé (142 EX/13),

Appréciant les différentes manifestations organisées par le Directeur général dans le cadre de la remise du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, qui avait été marquée notamment par la participation de MM. Nelson Mandela et Frederik W. De Klerk, qui se sont, pour la première fois, serré la main sur une tribune internationale, à l'UNESCO,

1. *Prie* le Directeur général, dans le cadre de la mise en oeuvre du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, d'entreprendre la coordination des activités des centres de paix susceptibles de coopérer avec la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro et le jury du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix ;
2. *Prie* le Directeur général d'apporter le concours intellectuel et technique de l'UNESCO à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, afin d'y promouvoir des activités relatives à la culture de la paix ;
3. *Prie* le Directeur général d'exploiter toutes les possibilités qu'offrent les programmes de l'UNESCO en vue de mettre en oeuvre une coopération internationale pour la recherche de la paix autour de la Fondation Félix Houphouët-Boigny, du prix et de son jury ;
4. *Prie* le Directeur général de faire rapport sur la mise en oeuvre de cette résolution au Conseil exécutif à sa 145e session.

1. Résolution adoptée sur le rapport de la Commission V à la 31e séance plénière, le 15 novembre 1993.